



Saint Martin Longueau

Informations Express

Directeur de la publication : Denis Messio
Responsable de l'information : Michelle Chambrelent

Edito : les gens du voyage se sont installés.

Comme vous le savez, les gens du voyage ont investi notre parc communal le dimanche 27 juin 2021.

Ils ont procédé à la casse d'un grillage donnant le long du parc et ont tronçonné plusieurs branches pour se faire un passage.

Ce fait se déroulant pendant les élections Départementales et Régionales, M le Maire a immédiatement appelé la gendarmerie et a tenté de dissuader les arrivants avec l'aide des élus présents.

Malheureusement, le rapport de force a vite tourné aux avantages des gens du voyage vu leur nombre et leur animosité.

Le soir même, un avis d'expulsion a été préparé par le M Le Maire, qui a porté plainte dès le lundi matin à la gendarmerie de Brenouille.

La réactivité de la mairie et de la préfecture nous a permis dès le mardi 28 juin de notifier l'avis d'expulsion aux personnes présentes sur le parc, avec obligation de quitter les lieux avant jeudi 1 juillet à 11h30, chose qui a été faite.

Suite à ces départs, les gens du voyage se sont installées sur un autre territoire avant de revenir à Houdancourt où des événements d'une grande violence se sont déroulés le lundi 5 juillet à 22h30.

Sous la pression et pour stopper les heurts, la préfecture a pris la décision de rediriger les caravanes sur le parc de Saint Martin Longueau, malgré le refus catégorique de M le Maire et des élus. Il a été ordonné par les autorités préfectorales et la gendarmerie d'ouvrir l'accès à la plaine de jeux.

Nous sommes tous révoltés par ces agissements qui persistent et demeurent impunis, nous tenons à nous associer à votre colère. Sachez que nous faisons tout notre possible pour trouver des solutions et que ces événements ne se reproduisent plus.

Les démarches administratives d'expulsion sont en cours et une réunion début de semaine prochaine est prévue avec plusieurs maires des alentours et le sous-préfet pour voir comment faire évoluer la législation actuelle.

Nous ne manquerons pas de vous informer des avancées de nos démarches.

La municipalité de Saint Martin Longueau.